



AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2020/2021

I. RENTREE DES ELEVES : se reporter au document relatif à « l'organisation de la rentrée scolaire »

II. CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre après la classe
au lundi 2 novembre au matin

NOEL : du vendredi 18 décembre
après les cours du matin
au lundi 4 janvier au matin

**ATTENTION : ECOLE FERMEE après les
cours du matin – PAS DE CANTINE ET PAS
D'ACCUEIL l'après-midi**

HIVER : du jeudi 11 février après la classe (journée pédagogique le 12/02)
au lundi 1er mars au matin

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril après la classe
au lundi 3 mai au matin

ASCENSION : du mardi 11 mai après la classe
au lundi 17 mai au matin

PENTECOTE : lundi 24 mai férié

ETE : mardi 6 juillet après la classe

**ATTENTION : ECOLE FERMEE après les
Cours du matin – PAS DE CANTINE ET PAS
D'ACCUEIL l'après-midi**